

Au Quai d'Orsay...

L'association des Amis des Archives diplomatiques

a le plaisir de vous inviter à la conférence

Le front caucasien - 1914-1922

Enjeux d'empires et de nations

par Cloé DRIEU, Claire MOURADIAN, Alexandre TOUMARKINE

Jeudi 30 janvier à 18h

Au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

37, Quai d'Orsay 75007 Paris

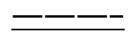
**Merci de confirmer votre présence, en vous inscrivant avant le 29 janvier
18h sur :**

[https://www.eventbrite.com/e/le-front-caucasien-1914-1922--
par-c-drieu-a-toumarkine-c-mouradian-tickets-1144374618289?aff=oddtcreator](https://www.eventbrite.com/e/le-front-caucasien-1914-1922--par-c-drieu-a-toumarkine-c-mouradian-tickets-1144374618289?aff=oddtcreator)

et de vous munir d'une pièce d'identité, en vous présentant à l'accueil du
ministère,

1 rue Esnault-Pelterie - (accueil à partir de 17h45 jusqu'à 18h précises)

**Pour en savoir plus, rendez-
vous sur le site : [Les amis
des archives diplomatiques](#)**



Le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** est l'administration française chargée de mettre en œuvre la [politique extérieure de la France](#) et d'assurer les relations avec les [États étrangers](#) à la [République française](#). Il est dirigé par un [ministre](#), membre du [gouvernement français](#).

Ce ministère fait, en France, partie des ministères dits [régaliens](#) aux côtés des ministères [de la Défense](#), [de la Justice](#), [des Finances](#) et [de l'Intérieur](#).

Installé principalement dans un [hôtel](#) au n° 37 du [quai d'Orsay](#), dans le [7^e arrondissement](#) de [Paris](#), il est surnommé par métonymie « **le Quai d'Orsay** » ou même « le Quai ».

Depuis le 21 septembre 2024, [Jean-Noël Barrot](#) est, dans le gouvernement français, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Ce ministère a également existé sous les noms de : ministère des Relations extérieures (MRE), ministère des Affaires étrangères (MAE), ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).



[Talleyrand](#) est ministre des relations extérieures de 1797 à 1799 et de 1799 à 1807, il est ensuite ministre des affaires étrangères de 1814 à 1815.



L'hôtel du ministre des Affaires étrangères est construit entre 1844 et 1856.



Depuis 2008, certains services du ministère sont installés dans les [anciens locaux de l'Imprimerie nationale](#) au 27 [rue de la Convention](#) dans le [15^e arrondissement de Paris](#).

Histoire

Articles détaillés : [Secrétaire d'État des Affaires étrangères \(Ancien Régime\)](#), [Politique extérieure de la France depuis 1945](#), [Liste des ministres français des Affaires étrangères](#), [Liste des ministres français des Affaires européennes](#), [Liste des ministres français de la Francophonie](#) et [Liste des ministres français de la Coopération](#).

Le 1^{er} avril 1547⁵, [Henri II](#) nomme [Claude de l'Aubespine](#) au secrétariat d'État chargé de la Champagne, de la Bourgogne, de la Bresse, de la Savoie, de l'Allemagne et de la Suisse⁶.

Le 15 septembre 1588, le roi [Henri III](#) crée le ministère des relations extérieures, [Louis de Revol](#)⁷ est nommé secrétaire d'État aux Affaires étrangères⁸.

De Revol devient le [secrétaire d'État à la Maison du Roi](#), à partir du 6 décembre 1588. Le secrétaire d'État des Affaires étrangères était souvent créé [ministre d'État](#) lors de son entrée en fonctions puisque le Conseil d'En-haut traitait principalement de diplomatie.

Cependant la nomination au ministère d'État n'est pas automatique : on vit ainsi de 1696 à 1699 [Jean-Baptiste Colbert de Torcy](#) détenir la charge de secrétaire d'État sans être ministre tandis que son beau-père [Pomponne](#) rapportait les affaires au Conseil.

Sous la [polysynodie \(1715-1718\)](#), le responsable des affaires étrangères n'est pas un Secrétaire d'État, mais un « conseil des affaires étrangères ».

L'organisation du département des Affaires étrangères du secrétariat d'État mise en place au XVIII^e siècle a perduré pendant la Révolution et s'est conservée à l'époque contemporaine, avec quelques différences. Par exemple, les [consulats](#), qui étaient administrés par le département de la Marine, lui ont été rattachés en [1793](#). Le XX^e siècle a vu le développement de l'administration centrale du ministère et l'émergence de services liés aux réalités nouvelles de la scène internationale tels que le service culturel du Quai d'Orsay. Sous la V^e République a été créé un ministère des Affaires européennes.

Le ministère des Affaires étrangères a aussi connu des changements de nom : il s'est appelé ministère des Relations extérieures de [1794](#) à [1814](#) ainsi que de [1981](#) à [1986](#) sous les ministériats de [Claude Cheysson](#) et de [Roland Dumas](#).

Missions

Sous la [V^e République](#), le ministère des Affaires étrangères est chargé des relations avec les États étrangers. Il a la responsabilité d'informer le [président de la République française](#) et le [gouvernement](#) de l'évolution de la conjoncture internationale et de la situation politique, économique et culturelle des [États étrangers](#) en s'appuyant sur les rapports des [représentations diplomatiques de la France](#) à l'étranger (ambassades et consulats).

Si le président de la République a fait, depuis [De Gaulle](#), de la diplomatie un « domaine réservé », le ministre des Affaires étrangères reste en théorie l'initiateur de la [politique extérieure](#) de la [France](#) et propose les orientations de la politique internationale du pays.

Le ministère joue un rôle de conduite et de coordination des relations internationales donc de représentation auprès des gouvernements étrangers

notamment lors de négociations diplomatiques, de signatures d'accords et de toute démarche internationale au nom de la République française. Ainsi, chaque [ambassadeur](#) de France représente le président de la République auprès des autorités de son pays de résidence. Sa fonction lui donne autorité pour négocier et signer des accords au nom de la France.

Enfin, le ministère des Affaires étrangères doit protéger les intérêts français à l'étranger et porter assistance aux [ressortissants français hors du territoire](#), essentiellement par l'intermédiaire de ses consulats.

Ces attributions restent assez stables dans le temps puisque la diplomatie fait depuis toujours l'objet d'un ministère particulier. Néanmoins, la création en 2007 d'un [ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire](#), intégré en 2010 au [ministère de l'Intérieur](#), a transféré certaines compétences traditionnellement exercées par le Quai d'Orsay dans ce nouveau périmètre.

Organisation

L'administration centrale du ministère des Affaires étrangères est située à [Paris](#), à [Nantes](#) et à [La Courneuve](#). Le ministère est également présent partout à l'étranger par l'intermédiaire de ses [représentations diplomatiques](#) ([ambassades](#), [consulats](#), [représentations et délégations permanentes](#), [instituts français](#))⁹.

Ministres et cabinet

Article détaillé : [Liste des ministres français des Affaires étrangères](#).



[Jean-Noël Barrot](#), ministre de l'Europe et des Affaires étrangères depuis 2024. Depuis le 21 septembre 2024, dans le [gouvernement Michel Barnier](#), [Jean-Noël Barrot](#) est l'actuel ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les ministres disposent d'un chef de cabinet, qui mène la vie administrative du cabinet et s'assure de son bon fonctionnement, et est chargé des relations entre celui-ci et les différentes administrations du ministère. Le directeur de cabinet est, lui, le plus étroit collaborateur politique du ministre, chargé notamment d'épauler ce dernier dans ses choix politiques et d'entretenir le dialogue avec le [secrétariat général du gouvernement](#) à Matignon, les autres ministères et les médias. Le [cabinet des ministres](#) est également composé de divers conseillers et conseillers techniques choisis par les ministres, afin de leur apporter les éléments nécessaires à leurs prises de décisions dans les différents domaines relevant de ses compétences (budget, administration, communication, affaires juridiques, etc.).

Administration centrale



[Hôtel du ministre des Affaires étrangères](#), au 37 [quai d'Orsay](#) ([7^e arrondissement de Paris](#)). Il héberge le cabinet du ministre et une partie de l'administration⁹. Sous la Révolution française, à partir de 1794, il siégeait à l'[hôtel de Galliffet](#)¹⁰. Contrairement au cabinet, composé de membres choisis par le ministre,

l'administration centrale est composée uniquement de [fonctionnaires](#) titulaires (ou stagiaires) ou de contractuels, afin de procurer une certaine stabilité à l'ensemble, et de garantir une continuité dans la gestion ainsi qu'une solide expérience des dossiers au sein de l'administration. L'administration centrale désigne en effet l'ensemble des services et agents publics chargés de faire fonctionner le service public et d'appliquer les décisions réglementaires ou législatives.

Le ministère des Affaires étrangères comprend un secrétariat général, quatre services directement rattachés au ministre (le protocole, l'inspection générale des affaires étrangères, le centre d'analyse et de prospective et le centre de crise), trois directions générales et diverses autres directions. Les directions générales sont divisées en directions, en délégations et en services. Le secrétariat général, les directions générales, les directions et les services sont dirigés chacun par un directeur nommé par décret. Les directions, sous-directions, délégations et services sont composés de différents bureaux chargés de missions spécifiques¹¹.

Secrétariat général

Article détaillé : [Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères](#).

Le [secrétaire général du ministère des Affaires étrangères](#) assiste le ministre dans l'orientation générale et la conduite des affaires¹². Il peut le représenter dans les réunions ou organismes interministériels et préside le conseil de direction. Il a autorité, au nom du ministre, sur l'ensemble des services du ministère et suit les questions relatives à l'organisation du ministère, en veillant à l'adaptation des moyens des services et des postes à leurs missions.

Depuis le 30 août 2022, [Anne-Marie Descôtes](#) est secrétaire général du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères¹³. Elle est secondée dans ses fonctions par un secrétaire général adjoint.

Direction du protocole d'État et des événements diplomatiques

Voir aussi : [Protocole \(diplomatie\)](#).

Le Protocole d'État est dirigé par [chef du protocole](#), introducteur des [ambassadeurs](#) et ayant lui-même rang d'ambassadeur. Il est mis à la

disposition du [Président de la République](#), du [Premier ministre](#) et du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Actuellement, le directeur du Protocole assure les fonctions protocolaires pour le chef de l'État, tandis que son adjoint se consacre à celles du chef de gouvernement. Le Protocole veille également à l'application, sur le territoire français, des privilèges, immunités et franchises diplomatiques et consulaires, garantissant ainsi le respect des règles internationales en la matière¹⁴.

Inspection générale des affaires étrangères

[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Article détaillé : [Inspection générale des affaires étrangères](#).

L'inspection générale des affaires étrangères est chargée de contrôler le fonctionnement de l'administration centrale, des missions diplomatiques et des postes consulaires¹⁵.

Depuis le 23 février 2022, Kareen Rispal est inspectrice générale des affaires étrangères¹⁶. L'inspecteur général est secondé dans ses fonctions par un inspecteur général adjoint.

Centre d'analyse, de prévision et de stratégie

Article détaillé : [Centre d'analyse, de prévision et de stratégie](#).

Le centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) prépare les décisions du ministre par l'analyse des évolutions à moyen et à long terme des relations internationales et des questions qui les influencent, notamment religieuses, migratoires et démographiques. Il fait appel, le cas échéant, à des organismes publics ou privés et à des personnes choisies pour leurs compétences. Il participe à l'orientation des activités des [instituts français de recherche à l'étranger](#) et à leur valorisation¹⁷.

Le directeur actuel du centre d'analyse, de prévision et de stratégie est Manuel Lafont Rapnouil. Il succède à l'historien [Justin Vaïsse](#), nommé par l'ancien ministre des Affaires étrangères [Laurent Fabius](#) en mars 2013¹⁸.

Centre de crise et de soutien

Article détaillé : [Centre de crise et de soutien](#).

Le centre de crise et de soutien (CDCS) est chargé de la veille, de l'anticipation, de l'alerte et de la [gestion des crises](#) se déroulant à l'étranger et nécessitant soit une réaction à un événement menaçant la sécurité des [ressortissants français](#), soit une [action humanitaire](#) d'urgence. Il est compétent à l'égard de la sécurité des Français établis ou de passage à l'étranger. Il traite notamment les questions relatives aux décès, aux disparitions inquiétantes et aux prises en otage de Français à l'étranger. Il coordonne l'action des départements ministériels en matière de sécurité des Français à l'étranger ainsi que la réponse de l'État pour les opérations d'aide humanitaire d'urgence décidées par le gouvernement. Dans les domaines de sa compétence, il assure les relations avec les autres acteurs de l'aide humanitaire internationale. Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'action humanitaire d'urgence¹⁹.

Depuis 2023, le directeur du centre de crise et de soutien est Philippe Lalliot²⁰.

Direction générale des affaires politiques et de sécurité



La conférence sur la Paix au Moyen-Orient du 15 janvier 2017 s'est tenue au [27 rue de la Convention](#) dans le [15^e arrondissement de Paris](#) où se situe une partie de l'administration du ministère⁹.

La direction générale des affaires politiques et de sécurité définit et met en œuvre, dans ses domaines de compétence, l'action de la France à l'égard des [organisations internationales](#) et des organisations intergouvernementales à vocation mondiale. Elle détermine la politique générale à l'égard de ces organisations et les conditions d'allocation de contributions à celles-ci. Elle est en outre compétente pour les questions relatives au maintien et au rétablissement de la paix, à la défense et à la sécurité, au désarmement, à l'encadrement et au contrôle des exportations sensibles, aux droits de l'homme, aux affaires humanitaires et à la francophonie. Elle est chargée de l'assistance et de la

coopération structurelle avec les États étrangers dans le domaine de la coopération de défense et de sécurité. Le directeur général a autorité pour les questions de politique étrangère et de sécurité commune et, en tant que de besoin, pour celles concernant les relations extérieures de l'Union européenne²¹.

La direction générale des affaires politiques et de sécurité comprend :

- la direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie ;
- la direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement ;
- la [direction de la coopération de sécurité et de défense](#).

En outre, cinq directions géographiques sont placées sous la coordination du directeur général des affaires politiques et de sécurité :

- la direction de l'Europe continentale ;
- la direction d'Afrique et de l'océan Indien ;
- la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ;
- la direction des Amériques et des Caraïbes ;
- la direction d'Asie et d'Océanie.

Elles suivent, sous tous leurs aspects, les relations de la France avec les États et les organisations régionales non financières situés dans leur zone géographique respective. Elles coordonnent, en liaison avec les directions concernées, l'allocation des moyens aux postes de leur zone.

Le directeur général des affaires politiques et de sécurité est assisté dans ses fonctions par un directeur général adjoint. Le directeur d'Afrique et de l'océan Indien et le directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sont assistés par un directeur adjoint.

Direction de l'Union européenne

La direction de l'[Union européenne](#) est chargée du suivi des politiques communes, des relations avec les [institutions européennes](#), des [relations extérieures de l'Union européenne](#) et de la politique étrangère et de sécurité commune. Elle suit, sous tous leurs aspects, les relations de la France avec les États situés dans sa zone géographique. Elle coordonne, en liaison avec les directions concernées, l'allocation des moyens aux postes de sa zone. Son directeur est assisté dans ses fonctions par un directeur adjoint²².

Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international

La direction générale de la [mondialisation](#), de la culture, de l'enseignement et du développement international définit et met en œuvre, en liaison avec les administrations concernées, l'action de la France relative aux enjeux globaux, à la coopération internationale et aux grandes politiques sectorielles, notamment dans le cadre des enceintes multilatérales relevant de ses domaines de compétence. Elle promeut l'expertise française et anime les réseaux de l'État à l'étranger sur ces questions. Elle assure, pour le compte du ministère des Affaires étrangères, la tutelle et le pilotage stratégique des opérateurs de l'action extérieure de l'État, dont l'[Agence française de développement](#) (AFD), l'[Agence pour l'enseignement français à l'étranger](#) (AEFE), l'[Institut français](#), [Expertise France](#), [Canal France International](#) et [Campus France](#). Elle participe, pour le compte du ministère des Affaires étrangères, à la définition et à la mise en œuvre de la diplomatie économique de la France. Elle soutient à ce titre le développement international des entreprises françaises, notamment dans les secteurs stratégiques pour l'économie française. Elle suit les questions économiques et financières internationales. Elle définit les stratégies françaises en faveur du développement et les politiques relatives aux biens publics mondiaux. Elle élabore les politiques et stratégies des opérateurs de l'aide publique au développement et elle assure, pour le compte de ce ministère, le secrétariat conjoint du comité interministériel de la coopération internationale et du développement. Elle définit et met en œuvre les politiques de renforcement de la gouvernance démocratique. Elle contribue à l'élaboration et au suivi des stratégies françaises de coopération internationale en matière de [santé](#), de [sécurité alimentaire](#), de [développement humain](#), d'[environnement](#) et de [climat](#). Elle définit et met en œuvre, avec les opérateurs et partenaires concernés, la politique d'influence de la France. Elle est chargée de l'action culturelle et audiovisuelle extérieure ainsi que de la politique de promotion de la langue française et de l'enseignement français à l'étranger. Elle contribue à l'élaboration et met en œuvre les programmes de coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle participe aux politiques de mobilité et d'[attractivité](#) du territoire français, en particulier à l'égard des étudiants et chercheurs étrangers. Elle assume la responsabilité des programmes budgétaires relatifs à la coopération internationale et au développement arrêtés dans les [lois de finances](#) et relevant du ministère des Affaires étrangères. Elle assure le suivi de l'action internationale des

organisations non gouvernementales. Elle soutient l'action des [collectivités territoriales](#) dans le cadre de la coopération [décentralisée](#)²³.

La direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international est composée de trois directions et trois délégations :

- la direction de la diplomatie économique
- la direction du développement durable
- la direction de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau
- la délégation des programmes et des opérateurs
- la délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales
- la délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats

Le directeur général de la mondialisation est assisté dans ses fonctions par un directeur général adjoint.

Direction générale de l'administration et de la modernisation

La direction générale de l'administration et de la modernisation exerce une mission générale d'administration, d'organisation et de modernisation de l'administration centrale et des réseaux à l'étranger. Elle définit et met en œuvre la politique de recrutement et de formation des personnels. Elle est responsable des affectations et de la gestion des emplois et des carrières. Elle est chargée de la préparation du budget, de son exécution et de son contrôle, de la gestion des moyens de fonctionnement ainsi que de la mise en œuvre de la politique des systèmes d'information. Elle est chargée des questions liées aux implantations immobilières. Elle est responsable de la sécurité diplomatique. Le directeur général de l'administration et de la modernisation exerce les fonctions de [haut fonctionnaire de défense et de sécurité](#) et assiste le ministre pour l'exercice de ses responsabilités de défense. La direction générale de l'administration et de la modernisation est responsable du suivi des marchés publics. Elle connaît des questions juridiques internes liées notamment à la gestion du personnel et à l'élaboration des textes statutaires et des textes relatifs à l'organisation des services. Elle veille à l'application du décret du 1^{er} juin 1979 relatif aux pouvoirs des [ambassadeurs](#) et à l'organisation des services de l'État à l'étranger²⁴.

La direction générale de l'administration et de la modernisation est composée de quatre directions :

- la direction des ressources humaines ;
- la direction des affaires financières ;
- la direction de la sécurité diplomatique ;
- la direction des immeubles et de la logistique.

Elle comprend également un service à compétence nationale dénommé *Académie diplomatique et consulaire*²⁵, dont la mission est principalement d'assurer la formation initiale et la formation continue des agents du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de dispenser une préparation aux concours internes de la fonction publique permettant d'accéder aux emplois diplomatiques et consulaires. Elle peut développer une activité de recherche, de documentation et d'édition.

Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire

La direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire est chargée de l'administration des Français hors de France, de la protection de leurs droits et de leurs intérêts ainsi que de l'ensemble des questions consulaires telles que définies par la [Convention de Vienne sur les relations consulaires](#). Elle administre le réseau consulaire. Elle veille au bon déroulement des scrutins auxquels sont appelés à participer les Français établis hors de France et connaît des élections concernant les communautés étrangères en France. Elle participe à l'accueil des enfants français dans le réseau d'enseignement français à l'étranger. Elle est chargée, dans ses domaines de compétence, d'une mission d'information des ressortissants français sur les conditions de séjour hors de France. Elle prépare les travaux et assure le secrétariat de l'[Assemblée des Français de l'étranger](#). Elle veille à améliorer la sécurité juridique des Français à l'étranger. À ce titre, elle concourt à la définition et à la mise en œuvre des règles de droit qui leur sont applicables, notamment en matière de statut personnel, de fiscalité, de sécurité sociale et d'entraide judiciaire, pénale ou civile. Elle est également chargée des questions relatives aux événements d'état civil survenus à l'étranger et intéressant les ressortissants français. Elle exerce les attributions du ministère des Affaires étrangères en matière d'adoption internationale. Elle est chargée, conjointement avec les services du ministère chargé de l'immigration, de la

politique d'attribution des visas. Elle négocie et met en œuvre les accords internationaux dans ses domaines de compétence en liaison avec les autres administrations intéressées²⁶.

La direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire est composée de deux services :

- le service des Français à l'étranger ;
- le service des conventions, des affaires civiles et de l'entraide judiciaire.

La direction générale des Français à l'étranger et de l'administration consulaire et ses services sont situés à [Paris](#) et à [Nantes](#)⁹.

Direction des affaires juridiques

La direction des affaires juridiques, placée sous l'autorité d'un directeur, juriste du ministère, conseille le ministre, les directions et services de l'administration centrale, les missions diplomatiques et les postes consulaires sur les questions de [droit international](#) et [européen](#) liées à leurs activités. Elle répond aux demandes de consultation sur des points de droit international qui peuvent lui être adressées par d'autres ministères. Elle représente l'État devant les instances internationales à caractère arbitral ou juridictionnel, notamment devant la [Cour internationale de Justice](#), la [Cour de justice de l'Union européenne](#) et la [Cour européenne des droits de l'homme](#). Elle est consultée sur tout projet de [traité](#) ou d'accord international et associée en tant que de besoin à la négociation de ces instruments. Elle est responsable de toute question relative au [droit de la mer](#), au droit fluvial et aux pôles²⁷.

Le directeur des affaires juridiques est assisté dans ses fonctions par un directeur adjoint et un juriste adjoint²⁸.

Direction de la communication et de la presse

La direction de la communication et de la presse, placée sous l'autorité du porte-parole du ministère, est chargée d'expliquer et de commenter la position du gouvernement sur les questions de politique internationale. Elle est la correspondante des directions et services de l'administration centrale, des missions diplomatiques et des postes consulaires pour la communication, la presse et la documentation. Elle est chargée de la communication externe du ministère des Affaires étrangères sur ses missions et son action²⁹.

Le directeur de la communication et de la presse est assisté dans ses fonctions par un directeur adjoint.

Direction des archives



La direction des [archives](#) à [La Courneuve](#)⁹.

La direction des archives est l'administration des archives du ministère des Affaires étrangères, au sens des articles du [code du patrimoine](#). La direction des archives conserve les originaux des engagements internationaux de la France. Elle est chargée du contrôle des archives courantes et intermédiaires, quels que soient leur forme et leur support, de l'administration centrale, des postes diplomatiques et consulaires et des établissements placés sous l'autorité du ministère des Affaires étrangères. Elle prépare les instructions concernant la gestion de ces archives.

Elle assure le tri, le classement, l'inventaire et la conservation dans les centres de [La Courneuve](#) (ouvert en 2009 dans un bâtiment conçu par l'architecte [Henri Gaudin](#)³⁰) et de [Nantes](#) des archives intermédiaires et définitives émanant de ces services et organismes, des archives privées qui lui sont remises ou sont acquises par le ministère à titre de don, de legs, de cession ou de [dation](#) ainsi que des archives des organismes internationaux qui sont confiées à la France après la liquidation de ces organismes. Elle conserve la bibliothèque du ministère des Affaires étrangères. Elle conserve et produit des cartes géographiques. Elle conduit des actions d'ordre scientifique, pédagogique et culturel dans le domaine des archives. Elle publie des documents diplomatiques français et des livres ayant trait aux archives diplomatiques. Elle représente le ministère des Affaires étrangères à la Commission internationale pour le [Service international de recherches](#) et dans les institutions internationales compétentes en matière d'archives³¹.

Postes diplomatiques et consulaires



[Ambassade de France au Royaume-Uni.](#)

Articles détaillés : [Représentations diplomatiques de la France](#) et [Liste des actuels ambassadeurs français.](#)

Pour mener les missions qui lui incombent, le ministère des Affaires étrangères dispose de l'ensemble du réseau diplomatique et consulaire français, qui englobe presque 400 [représentations diplomatiques de la France](#) (dont 163 ambassades et 92 consulats généraux et consulats³²). Ce réseau est le troisième du monde pour ce qui est du nombre de représentations, après ceux des [États-Unis](#) et de la [Chine](#)³³.

Effectifs

Voir aussi : [Corps diplomatique.](#)

En une trentaine d'années, le ministère a perdu 53 % de ses effectifs³⁴.

En décembre 2016, le ministère des Affaires étrangères emploie 13 693 agents dont :

- 5 759 [agents titulaires](#) et [CDI](#)
- 2 586 [agents contractuels](#) (dont des fonctionnaires détachés sur contrat par d'autres ministères) ;
- 4 714 agents de recrutement local ;
- 635 [militaires](#).

75 % des agents du ministère servent à l'étranger quand 25 % des agents servent en administration centrale, dont 19 % à Paris, 5,5 % à Nantes et 0,5 % à Strasbourg ou autres².

N'est pas pris en compte le personnel des établissements publics sous la tutelle

totale ou partagée du ministère, souvent issus intégralement ou partiellement de services de celui-ci : [AEFE](#), [Institut français](#), [Campus France](#), [Expertise France](#), etc.

Féminisation



[Suzanne Borel](#), première diplomate française, et son mari le ministre [Georges Bidault](#), en 1946.

Article connexe : [Ambassadrice](#).

En 1928, un décret gouvernemental ouvre les concours diplomatiques aux femmes, mais en y intégrant une clause discriminatoire : « Les candidates éventuellement admises ne peuvent [...] exercer des fonctions inhérentes aux grades et emplois des services extérieurs et seront obligatoirement affectées à des emplois de l'administration centrale et des services annexes », ce qui leur interdit donc à l'époque d'effectuer leur carrière à l'étranger^{35,36}.

Première femme diplomate de l'histoire de la diplomatie française, [Suzanne Borel](#) est nommée attachée d'ambassade en 1930 puis ministre plénipotentiaire en 1934³⁷. Sous-chef de bureau au Quai d'Orsay après avoir été résistante pendant la guerre, Yvonne-Louise Pétreumont est la première femme nommée consul en 1965, en [Australie](#) ; la presse locale l'y accueille en titrant : « *The French Consul is a Woman !* ». [Marcelle Campana](#) devient la première femme [ambassadrice](#) en 1972, au [Panama](#). En 1986, [Isabelle Renouard](#) devient la première directrice d'une administration centrale du ministère (Français de l'étranger)³⁸ puis en 2007 Anne Gazeau-Secret³⁹ la première femme à prendre la tête d'une direction générale (coopération internationale et développement)³⁶. Le nombre de femmes ambassadrices augmente lentement : trois en 1982, seize en 2002⁴⁰ et cinquante en 2020⁴¹.



[Sylvie Bermann](#), successivement ambassadrice de France en Chine, au Royaume-Uni puis en Russie.

Début 2014, 53 % des effectifs du ministère des Affaires étrangères sont des femmes, bien que leur proportion reste faible aux postes les plus élevés. Au grade dit « A+ », où l'on peut prétendre à devenir ambassadeur, 4/5^e des diplomates sont des hommes. Dans un rapport remis à la présidence de la République en 2011, la députée [UMP Françoise Guégot](#) indique que seulement 11 % des ambassadeurs sont des femmes ; en 2014, elles sont 16,6 % (34 sur 204 postes). Sur les 69 ambassadeurs nommés en 2013, 17 sont des femmes. En 2012, la diplomate Maryse Bossière⁴² rédige à son tour un rapport, consacré à la promotion des femmes aux postes de direction du ministère, dans lequel elle déplore que le sujet de la parité ait longtemps été évacué, les contraintes familiales pesant beaucoup dans ce déficit de femmes aux fonctions les plus élevées. La diplomate Anne de la Blache⁴³ abonde, notant que les femmes diplomates sont souvent des divorcées, ou mariées à des hommes dont les métiers permettent une certaine mobilité (journalistes ou artistes). Depuis la fin des années 2000, les ministres des Affaires étrangères (notamment [Bernard Kouchner](#), [Alain Juppé](#) et [Laurent Fabius](#)) mènent toutefois une politique de nomination plus inclusive, le quart des nominations d'ambassadeurs étant réservé aux femmes, même si elles restent souvent cantonnées à des petites ambassades, [Sylvie Bermann](#) faisant ainsi office de pionnière⁴⁴. Certaines nominations ont aussi une portée symbolique forte, comme celle de Corinne Breuzé, nommée [ambassadrice de France au Koweït](#) en 2005, la première fois que le poste est confié à une femme et ce pour saluer la légalisation du [droit de vote féminin](#) dans le pays la même année. L'association Femmes et diplomatie, qui

compte une centaine d'adhérentes, poursuit un militantisme accru en faveur des nominations de femmes au sein du ministère³⁶. En 2018, un dispositif est créé pour recueillir les signalements de harcèlement sexuel⁴¹.

Le domaine diplomatique étant historiquement très masculin⁴⁵, les femmes y ont longtemps été rares⁴⁶, et celles qui y travaillaient malgré tout devaient faire face à un fort [sexisme](#), notamment des critiques sur l'incompatibilité de faire carrière et d'avoir à la fois une vie de famille ; certaines diplomates diffèrent ainsi leur projet d'avoir des enfants. Si une circulaire de 2002 impose le titre « ambassadrice » pour les femmes ambassadeurs³⁵, la majorité des personnalités féminines occupant ces postes continuent cependant à vouloir se faire appeler « madame l'ambassadeur » (traditionnellement, le terme « ambassadrice » est utilisé pour désigner l'épouse de l'ambassadeur)^{36,47}.

En 2019, le ministère réalise une exposition sur les femmes diplomates⁴⁸.

En 2022, [Catherine Colonna](#) devient la deuxième femme à diriger le ministère après les brèves fonctions de [Michèle Alliot-Marie](#).

Critiques

En 2016, le ministère est qualifié d'« institution à la dérive » par le journaliste [Vincent Jauvert](#), qui, dans son livre *La face cachée du Quai d'Orsay, enquête sur un ministère à la dérive* (éd. Laffont, 2016), dénonce plusieurs cas de détournement de fonds publics passés sous silence⁴⁹.

Le rôle du ministère des Affaires étrangères sur les questions relatives au continent africain a nettement diminué, en particulier depuis les années 1990, au profit de l'armée. En 2017, un rapport parlementaire estimait à 40 % la réduction des effectifs du ministère sur la zone Afrique et océan Indien au cours des 10 dernières années. Parallèlement à la perte d'influence du Quai d'Orsay, depuis trente ans, le retour en force des militaires dans la vie publique et même dans les choix politiques et diplomatiques — ce que l'universitaire Grégory Daho nomme la « revanche des généraux » — s'est affirmé. Les officiers ont désormais préséances sur les diplomates dans les rapports avec les chefs d'État des pays du [Sahel](#). Une situation critiquée par des diplomates, pour qui : « Parce que c'est ancré dans leur culture, les militaires pensent que, pour faire face à la menace terroriste, il faut un homme fort à la tête du pays. Ils ne veulent pas comprendre que le

soutien apporté à des autocrates peut aussi pousser des personnes à rejoindre les groupes terroristes, ou du moins à en devenir des sympathisants³⁴. »

Dans la culture

Littérature

- *Quai d'Orsay* de [Christophe Blain](#) et [Abel Lanzac](#) est une bande-dessinée qui présente la vie d'un ministre des Affaires étrangères froid.

Cinéma

- *Quai d'Orsay* de [Bertrand Tavernier](#) est une adaptation de la bande-dessinée *Quai d'Orsay* avec [Thierry Lhermitte](#) présente un ministre des Affaires étrangères davantage fantasque que dans la BD.

Notes et références

- ↑ En 2017, les autorisations de paiement des crédits dont dispose le ministre sont, selon le [décret no 2016-1937 du 29 décembre 2016 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi no 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017](#) ^[archive] :
 - 3 005 749 954 € pour la [mission](#) « Action extérieure de l'État » ;
 - 1 663 466 291 € pour le programme « Solidarité à l'égard des pays en développement » de la mission « Aide publique au développement ».
- ↑ Revenir plus haut en :a et b « [Les métiers](#) ^[archive] », sur *diplomatie.gouv.fr*.
- ↑ (en) « [BnF Catalogue général](#) ^[archive] », sur *Bnf.fr*, University publications of America (Bethesda (Md.)), 1995 (consulté le 31 juillet 2020).
- ↑ « [BnF Catalogue général](#) ^[archive] », sur *Bnf.fr*, les Ed. internationales (Paris), 1930 (consulté le 31 juillet 2020).
- ↑ « [Chronologie historique-militaire, contenant l'histoire de la création de toutes les charges, dignités et grades militaires supérieurs, de toutes les personnes qui les ont possédés... des troupes de la maison du Roi. Table des rois de France, les secrétaires d'état à la guerre, les sénéchaux, les connétables et les commandans d'armées / ... par M. Pinard,...](#) ^[archive] »,

sur [Gallica](#), 1760-1778 (consulté le 31 juillet 2020).

6. [↑](#) *Revue historique de droit français et étranger*, 1855, 636 p. ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#)), p. 160.
7. [↑](#) Jean-Pierre Poussou, Roger Baury et Marie-Catherine Vignal Souleyreau, *Monarchies, noblesses et diplomaties européennes*, 2005, 600 p. ([ISBN 978-2-84050-408-5](#), [lire en ligne](#) [\[archive\]](#)), p. 552.
8. [↑](#) Adolphe Rochas, *Biographie du Dauphiné*, 1860, 504 p. ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#)), p. 340.
9. [↑](#) [Revenir plus haut en : a b c d et e](#) « [Adresses du ministère des Affaires étrangères et du Développement international \(MAEDI\) à Paris et à Nantes](#) [\[archive\]](#) », sur [www.diplomatie.gouv.fr](#).
10. [↑](#) Morgane Bertrand, « Saint-Germain : le faubourg déserté », p. 19, in « Votre quartier sous la Révolution », *Le Nouvel Obs* - Paris - Île-de-France, no 2213, semaine du 5 au 11 avril 2007, p. 12-21.
11. [↑](#) Décret du 28 décembre 2012
12. [↑](#) Article 2 du décret du 28 décembre 2012
13. [↑](#) [Décret du 24 août 2022 portant nomination de la secrétaire générale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères - Mme DESCOTES \(Anne-Marie\)](#) [\[archive\]](#)
14. [↑](#) « [Cérémonial diplomatique : tout un protocole !](#) [\[archive\]](#) », sur [Bibliothèque diplomatique numérique](#) (consulté le 13 juin 2024)
15. [↑](#) Article 3 II. du décret du 28 décembre 2012
16. [↑](#) *Décret du 23 février 2022 portant nomination de l'inspectrice générale des affaires étrangères - Mme RISPAL (Kareen)* ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))
17. [↑](#) Article 3 III. du décret du 28 décembre 2012
18. [↑](#) [L'historien Justin Vaïsse à la tête du Centre d'analyse, de prospective et de stratégie du Quai d'Orsay](#) [\[archive\]](#)
19. [↑](#) Article 3 IV. du décret du 28 décembre 2012
20. [↑](#) *Arrêté du 21 juillet 2023 portant nomination (administration centrale) - M. LALLIOT (Philippe)* ([lire en ligne](#) [\[archive\]](#))
21. [↑](#) Article 4 du décret du 28 décembre 2012
22. [↑](#) Article 5 du décret du 28 décembre 2012
23. [↑](#) Article 6 du décret du 28 décembre 2012
24. [↑](#) Article 7 du décret du 28 décembre 2012
25. [↑](#) [Arrêté du 28 mai 2024 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « Académie diplomatique et consulaire »](#) [\[archive\]](#)

26. [↑](#) Article 8 du décret du 28 décembre 2012
27. [↑](#) Article 9 du décret du 28 décembre 2012
28. [↑](#) « [Organigramme du ministère des Affaires étrangères \[archive\]](#) » (consulté le 14 décembre 2016)
29. [↑](#) Article 10 du décret du 28 décembre 2012
30. [↑](#) Frédéric Edelmann, « [Les Archives diplomatiques s'épanouissent à La Courneuve \[archive\]](#) », lemonde.fr, 3 septembre 2009 (consulté le 26 mai 2017)
31. [↑](#) Article 11 du décret du 28 décembre 2012
32. [↑](#) « [Le ministère et son réseau \[archive\]](#) », sur [diplomatie.gouv.fr](#).
33. [↑](#) Christophe Châtelot, « [A vendre : résidences d'ambassadeurs français \[archive\]](#) », [Le Monde](#), 29 août 2013.
34. [↑](#) [Revenir plus haut en :a](#) et [b](#) Rémi Carayol, « [Sahel, les militaires évincent le Quai d'Orsay \[archive\]](#) », sur [Le Monde diplomatique](#), 1er juillet 2019
35. [↑](#) [Revenir plus haut en :a](#) et [b](#) « [Les femmes "diplomates" en Europe de 1815 à nos jours \[archive\]](#) », sur [Écrire une histoire nouvelle de l'Europe](#) (consulté le 10 juin 2020).
36. [↑](#) [Revenir plus haut en :a b c](#) et [d](#) Franck Renaud et Jean-Baptiste Roques, « Les conquérantes du quai d'Orsay », [Vanity Fair](#) n°9, mars 2014, p. 152-157 et 216-217.
37. [↑](#) Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, « [La pionnière : Suzanne Borel, première femme diplomate en France \[archive\]](#) », sur [France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#) (consulté le 24 mars 2023)
38. [↑](#) « [Les femmes dans la diplomatie : un peu d'histoire \[archive\]](#) », sur [diplomatie.gouv.fr](#) (consulté le 24 mai 2020).
39. [↑](#) [Ambassadrice aux Pays-Bas](#) de 2000 à 2005 puis [au Danemark](#) de 2005 à 2007.
40. [↑](#) « [L'arrivée des femmes aux plus hautes fonctions de l'encadrement supérieur : Marcelle Campana et Isabelle Renouard \[archive\]](#) », sur [diplomatie.gouv.fr](#) (consulté le 24 mai 2020).
41. [↑](#) [Revenir plus haut en :a](#) et [b](#) Piotr Smolar, « [Audit interne, départs à répétition, arrêts-maladie : la diplomatie française au bord de la crise de nerfs \[archive\]](#) », sur [Le Monde](#), 26 octobre 2020 (consulté le 26 octobre 2020).
42. [↑](#) [Ambassadrice au Chili](#) de 2008 à 2011 puis directrice pour la zone des Amériques et des Caraïbes.

43. ↑ [Ambassadrice au Botswana](#) de 2013 à 2016.
44. ↑ [Ambassadrice en Chine](#) de 2011 à 2014, [ambassadrice au Royaume-Uni](#) de 2014 à 2017 puis [ambassadrice en Russie](#) depuis 2017.
45. ↑ « [Épisode 3/4 : Madame l'ambassadeur, Madame l'ambassadrice](#) » [archive], radiofrance.fr, 8 décembre 2021.
46. ↑ Yves Denéchère, « [La place et le rôle des femmes dans la politique étrangère de la France contemporaine](#) » [archive], *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2003/2 (n°78), p. 89-98.
47. ↑ Mathilde Damgé, « [Diplomatie : trois quarts des ambassadeurs sont des hommes](#) [archive] », sur [lemonde.fr](#), 15 mars 2019 (consulté le 28 août 2023).
48. ↑ « [Une exposition pour découvrir les "Femmes diplomates" \(8.03.19\)](#) [archive] », sur [diplomatie.gouv.fr](#) (consulté le 24 mai 2020).
49. ↑ Anne-Laëtitia Béraud, « [La face cachée du Quai d'Orsay : affaires juteuses et entre-soi](#) [archive] », sur [20minutes.fr](#), *20 minutes*, 7 avril 2016 (consulté le 8 avril 2016).

Annexes

Sur les autres projets Wikimedia :

- [Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#), sur Wikimedia Commons

Bibliographie

- [Bernard Barbiche](#), *Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, Presses universitaires de France (PUF), coll. « Quadrige », 2012 (chap. XII : le département des affaires étrangères).
- Georges Dethan :
 - « Le Quai d'Orsay de 1870 à 1914 », dans *Opinion publique et politique extérieure en Europe. I. 1870-1915. Actes du Colloque de Rome (13-16 février 1980)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1981, p. 169-175, [[lire en ligne](#) [archive]].
 - « Le Quai d'Orsay de 1914 à 1939 », dans *Opinion publique et politique extérieure en Europe. II. 1915-1940. Actes du Colloque de Rome (16-20 février 1981)*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1984, p. 157-163, [[lire en ligne](#) [archive]].
 - « Le Quai d'Orsay de 1945 à 1981 », dans *Opinion publique et*

politique extérieure en Europe. III. 1940-1981. Actes du colloque de Rome (17-20 février 1982), Rome, Publications de l'École française de Rome, 1985, p. 193-200, [[lire en ligne](#) ^[archive]].

- [Pierre-Jean Rémy](#), *Trésors et secrets du Quai d'Orsay : Une histoire inédite de la diplomatie française*, Jean-Claude Lattès, 2001.
- Franck Renaud, *Les Diplomates : Derrière la façade des ambassades de France*, Nouveau Monde Éditions, 2010.
- [Abel Lanzac](#) (scénario) et [Christophe Blain](#) (scénario, dessin), *Quai d'Orsay : Chroniques diplomatiques*, t. 1, [Dargaud](#), mai 2010, 104 p. ([ISBN 2205061321](#)), [Abel Lanzac](#) (scénario) et [Christophe Blain](#) (scénario, dessin), *Quai d'Orsay : Chroniques diplomatiques*, t. 2, [Dargaud](#), décembre 2011, 104 p. ([ISBN 220506679X](#))
- [Christian Lequesne](#), *Ethnographie du Quai d'Orsay : les pratiques des diplomates français*, CNRS éditions, 2017, ([ISBN 978-2-271-08325-8](#)), « [lire en ligne](#) ^[archive] », sur le site www.cnrseditions.fr.
- Bernard Destremau, *Quai d'Orsay derrière la façade*, Plon, 1994.

Filmographie

- [Bertrand Tavernier](#) (réalisateur), *Quai d'Orsay*, 2013
- [Serge Moati](#) (réalisateur), *Quai d'Orsay : Les coulisses de la diplomatie* (documentaire diffusé pour la première fois sur [France 3](#) le 16 avril 2015, durée 67 min)

Décrets d'attribution

- [Décret n° 2012-897 du 20 juillet 2012 relatif aux attributions de la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie](#) ^[archive] (périmé).
- [Décret n° 2012-898 du 20 juillet 2012 relatif aux attributions de la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger](#) ^[archive] (périmé).
- [Décret n° 2012-798 du 9 juin 2012 relatif aux attributions du ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes](#) ^[archive] (périmé).
- [Décret n° 2012-803 du 9 juin 2012 relatif aux attributions du ministre](#)

[délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement](#) [archive] (périmé).

- [Décret n° 2014-400 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre des affaires étrangères et du développement international](#) [archive] (en vigueur).
- [Décret n° 2016-242 du 3 mars 2016 relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat chargé du développement et de la francophonie](#) [archive] (en vigueur).

Décrets d'organisation

- [Décret n° 98-1124 du 10 décembre 1998 portant organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères](#) [archive] (abrogé).
- [Décret n° 2009-291 du 16 mars 2009 portant organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères et européennes](#) [archive] (abrogé).
- [Décret n° 2012-1511 du 28 décembre 2012 portant organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères](#) [archive] (en vigueur).

Articles connexes









[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- [Diplomatie française](#)
- [Mission des fonctionnaires internationaux](#)
- [Politique étrangère de la France depuis 1945](#)
- [Représentations diplomatiques de la France](#)
- [Corps diplomatique](#)
- [Institut diplomatique et consulaire](#)
- [Ariane \(site internet\)](#)

Liens externes

- [Site officiel du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères de la](#)

[France](#) [archive]

- Ressources relatives à l'audiovisuel  :
 - [Filmportal](#)
 - [France 24](#)
- Ressources relatives aux organisations  :
 - [SIREN](#)
 - [data.gouv.fr](#)
- Ressources relatives à la recherche  :
 - [CrossRef](#)
 - [HCERES](#)
- Ressource relative à plusieurs domaines  :
 - [Annuaire du service public français](#)
- Ressource relative au spectacle  :
 - [Archives suisses des arts de la scène](#)
- Ressource relative à la vie publique  :
 - [Nominations au Journal officiel](#)
- Notice dans un dictionnaire ou une encyclopédie généraliste  :
 - [Gran Enciclopèdia Catalana](#) [archive]
- [Notices d'autorité](#)  :
 - [VIAF](#)
 - [ISNI](#)
 - [BnF \(données\)](#)
 - [IdRef](#)
 - [LCCN](#)
 - [GND](#)
 - [Japon](#)
 - [CiNii](#)
 - [Espagne](#)
 - [Pologne](#)
 - [Israël](#)
 - [NUKAT](#)
 - [Catalogne](#)
 - [Suède](#)
 - [Vatican](#)
 - [Australie](#)
 - [Norvège](#)

- [Croatie](#)
- [WorldCat](#)

[afficher]

[v](#) · [m](#)

Ministères du gouvernement français

[afficher]




[v](#) · [m](#)

[Ministres des Affaires étrangères des pays du G7](#)

[afficher]

[v](#) · [m](#)

Ministres des Affaires étrangères des pays du [G20](#)

-  [Portail du droit français](#)
-  [Portail de la politique française](#)
-  [Portail des relations internationales](#)

Catégorie :

- [Ministère des Affaires étrangères \(France\)](#)

[+]

- La dernière modification de cette page a été faite le 1 décembre 2024 à 14:05.
- [Droit d'auteur](#) : les textes sont disponibles s

photo "https://commons.wikimedia.org/wiki/File:P1020440_Paris_VII_Quai_d%27Orsay_rwk.JPG#/media/Fichier:P1020440_Paris_VII_Quai_d'Orsay_rwk.JPG"><img src="https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/f/fe/P1020440_Paris_VII_Quai_d%27Orsay_rwk.JPG" alt="Voir la